RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROCÈS-VERBAL DE NOMINATION DE DEUX GÉRANTS D'UNE SARL

2MO Services

Société à responsabilité limitée au capital de 1000 euros
Siège social : [redacted]
RCS Strasbourg

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DES ASSOCIÉS DE 2MO Services

Date : 28/02/2025
Lieu : [redacted]

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société 2MO Services s'est réunie sur convocation de Boukria Yanis, en conformité avec les statuts et la législation en vigueur.

Les associés présents ou représentés sont les suivants :

- Boukria Yanis, 500 parts détenues
- Belabbes Omar, 500 parts détenues

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Nomination de deux gérants

1. Présidence de l'Assemblée
L'assemblée est présidée par Boukria Yanis, qui prend acte des pouvoirs et procède à la vérification de la régularité de la réunion.

2. Désignation des Gérants
L'assemblée, après avoir délibéré, décide de nommer **Monsieur Belabbes Omar,** [redacted] et **Monsieur Boukria Yanis,** [redacted] en qualité de gérants de la société.

Les gérants ainsi nommés déclarent accepter leurs fonctions et attestent remplir les conditions légales pour exercer ce mandat.

3. Pouvoirs des Gérants
Les gérants auront les pouvoirs définis par les statuts et la loi, et agiront ensemble ou séparément dans l'intérêt de la société.

4. Formalités

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original des présentes afin d'accomplir les formalités légales requises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h28.

Fait à Mundolsheim, le 14/02/2025.

Signatures :

Boukria Yanis

Belabbes Omar

